

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD
COMTÉ DE MONTMAGNY-L'ISLET**

Séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Cyrille-de-Lessard, comté de Montmagny-L'Islet, tenue à l'Édifice municipal, ce **lundi, 20 décembre 2010** après la séance concernant l'adoption des prévisions budgétaires 2011.

Étaient présents:

Madame	Sonia Laurendeau	Messieurs	Nelson Cloutier
			Roger Lapierre
			Réal Beaulieu
			Pierre Dorval

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de Monsieur Luc Caron, maire.

1. Ouverture de la session

Monsieur le maire ouvre l'assemblée.

2. Ordre du jour

2.1 Acceptation

231-12-2010

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par : Monsieur Pierre Dorval

Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau

Et unanimement résolu : -

D'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Ordre du jour
 - 2.1 Adoption
3. Politique de gestion contractuelle/Adoption
4. Virements budgétaires/Adoption
5. Transfert/Surplus affecté/Édifice municipal, Centre des Loisirs et caserne/Adoption
6. Municipalité de L'Islet/Maison de services communautaires/Lettre d'appui
7. Période de question.
8. Levée de la séance
 - 8.1 Résolution

3. Politique de gestion contractuelle/Adoption

232-12-2010

Politique de gestion contractuelle/Adoption.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard doit adopter avant le 1^{er} janvier 2011 une politique de gestion contractuelle en vertu de l'article 938.1.2 du *Code municipal*;

CONSIDÉRANT QUE cette politique s'applique aux contrats municipaux et prévoit des mesures pour assurer une saine concurrence entre les personnes contractant ou voulant contracter avec la municipalité;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Madame Sonia Laurendeau

Appuyé par : Monsieur Réal Beaulieu

Et unanimement résolu :

QUE le conseil municipal adopte le document intitulé « Politique de gestion contractuelle » (version finale) tel que présenté lors de cette séance.

4. Virements budgétaires/Adoption

233-12-2010

Virements budgétaires/Adoption.

Il est proposé par : Monsieur Roger Lapierre

Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier

Et unanimement résolu : -

D'adopter les virements budgétaires.

5. **Transfert/Surplus affecté/Édifice municipal, Centre des Loisirs et caserne/Adoption**

234-12-2010

Transfert/Surplus affecté/Édifice municipal, Centre des Loisirs et caserne/Adoption.

Il est proposé par : Monsieur Pierre Dorval

Appuyé par : Monsieur Réal Beaulieu

Et unanimement résolu : -

DE procéder au transfert d'une somme de 8 200\$ provenant du surplus accumulé non affecté de l'exercice financier 2010 au surplus affecté pour l'entretien des bâtiments appartenant à la municipalité soit l'Édifice municipale (1 200\$), le Centre des Loisirs (3 000\$) et la caserne incendie (4 000\$).

6. **Municipalité de L'Islet/Maison de services communautaires/Lettre d'appui**

235-12-2010

Municipalité de L'Islet/Maison de services communautaires/Lettre d'appui

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de L'Islet demande une lettre d'appui pour un projet d'une « Maison de services communautaires » en collaboration avec le programme de soutien à des projets issus de la communauté en matière de conciliation travail-famille-étude;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Madame Sonia Laurendeau

Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier

Et unanimement résolu : -

D'appuyer la municipalité de L'Islet dans leur démarche pour ce projet.

7. **Période de question.**

Conformément à l'article 150 du *Code municipal*, une période de question a eu lieu lors de la présente séance.

8. Levée de l'assemblée

8.1 Résolution

236-12-2010

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par Monsieur Roger Lapierre que la séance soit levée.
Il est 20h35.

Luc Caron, maire

Josée Godbout, sec.-trésorière